



GAMMA2: Migration des DAE et DSA dans GAMMA2 en EDI

Présentation aux partenaires EDI

Sommaire

1. Évolutions fonctionnelles

- a. Contexte & Enjeux
- b. Procédure de secours
- c. Principaux impacts sur les spécifications existantes

2. Évolutions techniques

- a. Principes des échanges EDI
- b. Authentification SSO et compte API
- c. Contrats de service DAES/DAE/DSA

3. Calendrier prévisionnel

Modalité d'intervention des prestataires EDI

1. Vous êtes invités à poser vos questions en envoyant un message dans le tchat.
2. Les questions seront traitées au fur et à mesure du déroulé de la présentation.
3. Les questions doivent rester dans le thème de la présentation.
4. Un temps d'échange est prévu en fin de présentation.

Contexte & enjeux

Dans le cadre du décommissionnement de Gamma (Legacy) les fonctionnalités DSA Nationaux et DAE (intracommunautaires et nationaux) seront migrées dans GAMMA2.

Ce décommissionnement implique le remplacement de la solution « MAREVA » pour l'accès au SI DGDDI par l'utilisation d'une API rest et le passage du format XML au JSON pour les échanges de messages. Ce basculement se fera en « Big Bang » du fait de l'incompatibilité des systèmes Gamma (Legacy) et GAMMA2.

Procédure de Secours

La procédure de secours existante dans Gamma (Legacy) avec l'application GPS sera abandonnée pour reprendre celle de GAMMA2 (DAES) qui est directement intégrée dans l'appliquatif.

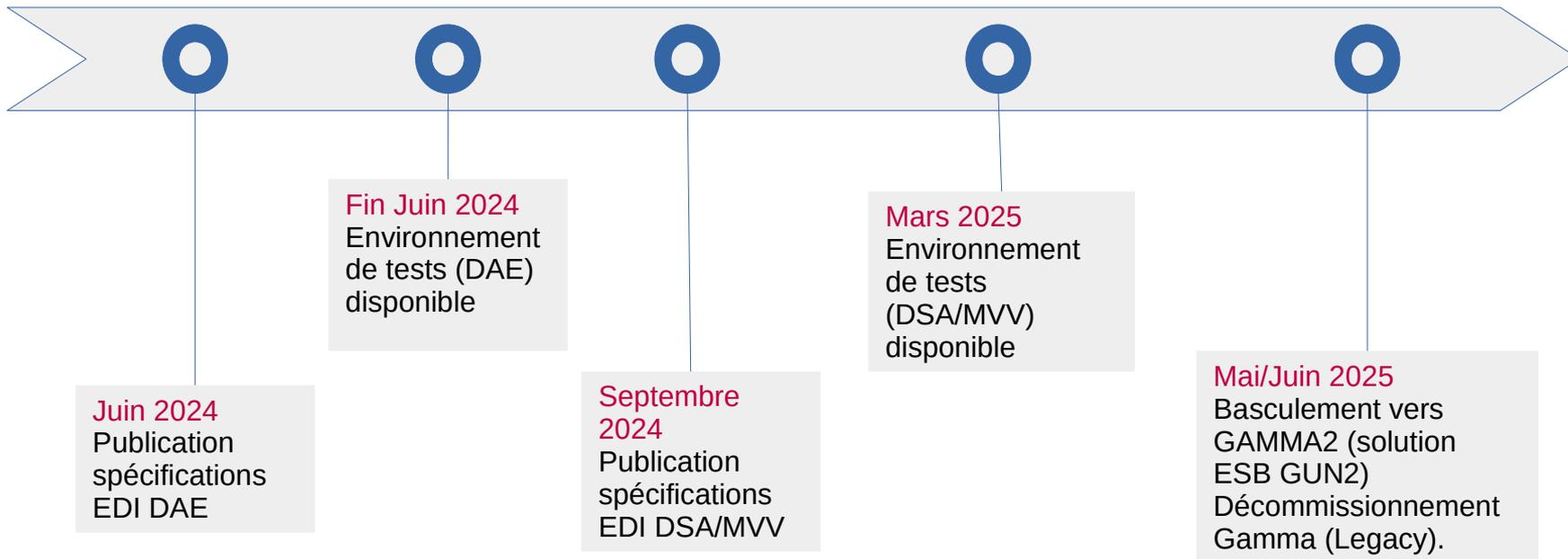
La procédure actuelle de GAMMA2 est accessible via le lien ci-dessous.

<https://www.douane.gouv.fr/service-en-ligne/gamma2>

Principaux impacts sur les spécifications existantes (EDI)

Les principaux impacts sont :

- Abandon de la solution MAREVA (SMTP/XML)
- Utilisation de la solution GUN2 (HTTPS/JSON) via une API Rest
- Abandon du format XML pour le JSON pour les échanges de messages
- Mise en place d'un Contrat de Service en YAML
- Une seule solution technique et fonctionnelle pour l'ensemble des documents des produits soumis à Accises



Fonctionnement : Basculement en « BIG BANG »

A début du 2nd Trimestre 2025, les flux EDI vers Gamma (Legacy) seront coupés lors de l'ouverture de service des fonctionnalités DAE et DSA dans GAMMA2.

Les flux EDI vers GAMMA2 seront alors ouverts.

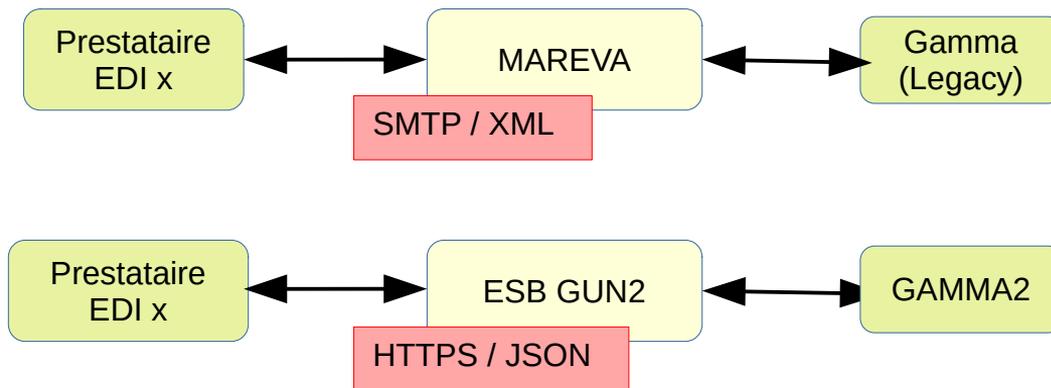
D'ici là, l'ensemble des prestataires EDI devront avoir une solution prête pour migrer vers GAMMA2.

• Mode de fonctionnement actuel :

- Protocole d'échange actuel **via MAREVA** (Protocole SMTP et format XML)
- Nécessite une PEDI

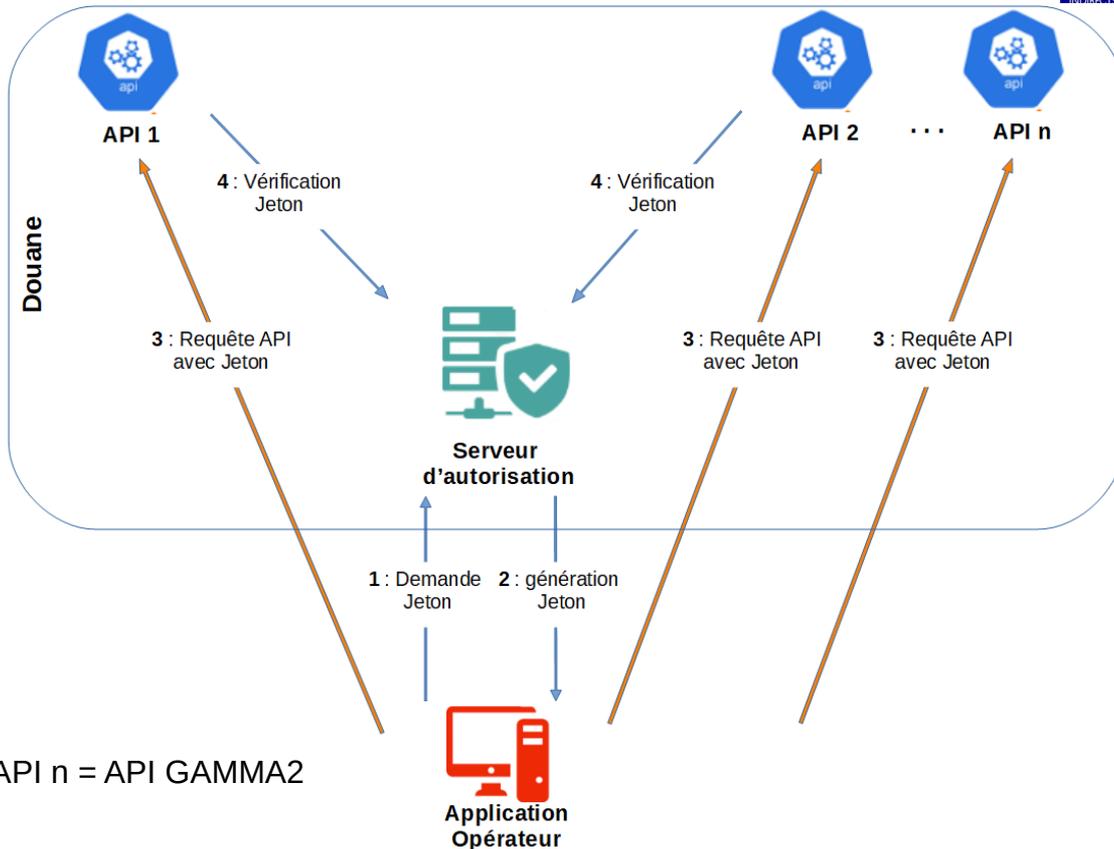
• Mode de fonctionnement futur :

- Protocole d'échange **via GUN2**. (Protocole HTTPS et format JSON)
- Nécessite un compte API / SSO
- Nécessite une PEDI (identique à celle de MAREVA)



Le système de traitement Webservice (API), permet à n'importe quelle application de pouvoir s'authentifier avec les standards du web. Par défaut celle-ci communique au format JSON avec une protection en Oauth2.0 gérée par des jetons d'authentications (Token) avec une communication sécurisée en SSL (https).

La récupération du jeton d'accès est soumise à une authentification préalable. Pour ce faire, l'application appelante utilise un **compte API** enregistré auprès de la Douane et s'authentifie auprès du serveur d'autorisation de la Douane.



Ex : API n = API GAMMA2

Caractéristiques des échanges EDI (via GUN2)

Sécurité :

La solution envisagée repose sur le dispositif mis en œuvre pour divers projets de la DGDDI : H7, et GAMMA2 (DAES).

La sécurité des échanges entre les systèmes opérateurs EDI et la Douane est portée par un **chiffrement de tous les échanges en HTTPS** (protocole TLS avec utilisation de **certificats en one-way**) ainsi que :

- Pour les échanges des systèmes opérateurs EDI vers Douane :
 - **Authentification du système opérateur EDI** auprès du serveur d'authentification Douane.
 - Récupération d'un **jeton d'accès** qui devra être injecté dans le header HTTP de chaque requête envoyée aux services Douane exposés.
- Pour les échanges Douane vers systèmes opérateurs EDI :
 - L'envoi par la Douane d'un **jeton Opérateur** dans le header HTTP de chaque appel, qui devra être **vérifié par le système opérateur**.
 - Le jeton est mis à disposition par les opérateurs EDI et stocké dans le SI Douane.

Gestion des rejeux :

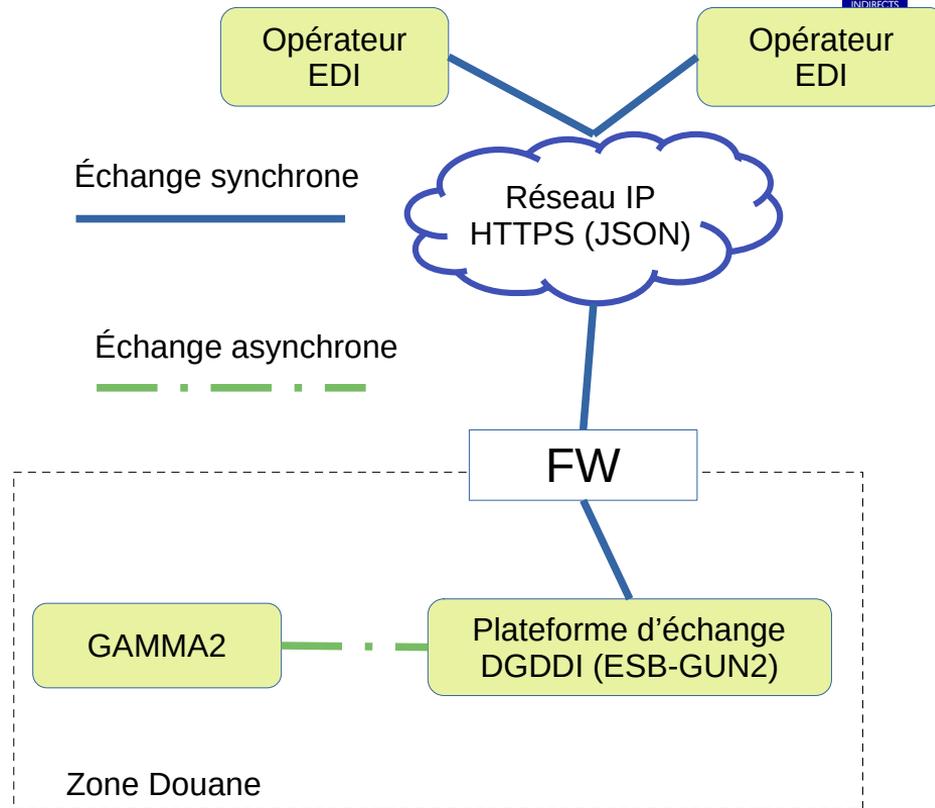
Pour répondre à des indisponibilités techniques temporaires pouvant avoir lieu sur le SI Douane ou celui de l'opérateur EDI, **un système de rejeu** est à mettre en place **de part et d'autre**.

- Rejeu si l'appel du webservice reçoit une **erreur technique** ou tombe en **timeout**.
- Rejeu au bout d'un **délai** si une erreur technique signalant une **impossibilité de prendre en compte la demande** est remontée après publication.

Le délai entre deux rejeux et l'intitulé des erreurs techniques restent à définir.

Principe d'échanges EDI

- L'intégralité des échanges EDI avec GAMMA2 (sens système opérateur EDI vers GAMMA2 et inversement) s'effectuera par **webservices en REST via internet**.
 - **HTTPS** avec le verbe **POST**
 - Format **JSON**
- La publication des messages pour GAMMA2 consiste à **appeler les webservices exposés par l'ESB GUN2** suite à une **phase d'authentification**, puis à recevoir le retour de la bonne prise en compte ou de l'erreur éventuelle.
 - Le message sera ensuite **traité en asynchrone** par GAMMA2.
- Pour les échanges inverses, des **webservices REST** doivent aussi être **exposés par les systèmes opérateurs EDI**. La Douane est en charge d'appeler ces webservices exposés.
- Le compte API crée par l'opérateur indiquera l'URL que GAMMA2 devra appeler pour pousser ses réponses à l'opérateur.



Contrats de service GAMMA2-EDI

Exemple de contrat OpenAPI sur le message 1010 de Gamma

- **Le format des échanges** (contrat de service) pour les VBE seront définis en deux parties :
 - Les données d'entêtes au format OpenAPI
 - Les données des messages définies par Schén JSON

API SUMMARY

API METHODS - DESTINATAIRE

- message1010
- message818
- message819
- message837
- message871
- message900

API METHODS - EXPEDITEUR

- message1004
- message1006
- message810
- message813
- message815
- message818
- message825
- message837
- message871
- message900

Destinataire

message1010

Endpoint de déclenchement d'un message 1010

Endpoint de déclenchement d'un message 1010

POST

/1010

Usage and SDK Samples

Curl Java Android Obj-C JavaScript C# PHP Perl Python Rust

```
curl -X POST \  
-H "Accept: text/plain" \  
-H "Content-Type: application/json" \  
"http://localhost/1010" \  
-d '{  
  "AttachmentOfReceivableExposedMovementsConsignee" : {  
    "DebtsMovementsIdentifier" : [ {  
      "NumeroCreance" : "00ABC000000000000",  
      "MovementIdentifier" : [ {  
        "ARC" : "09GKL5BWYERZV82CJV01",  
        "SeqNumber" : "98"  
      }  
    ]  
  }  
}'
```

Page générale des échanges EDI via l'API :

<https://www.douane.gouv.fr/fiche/echange-de-donnees-informatise-edi-api>

Cette page renvoie notamment aux documentations suivantes :

- Processus d'obtention du contrat d'utilisation EDI Douane via API :

<https://www.douane.gouv.fr/sites/default/files/2023-12/15/edi-douane-via-api-processus-1-contrat-utilisation-public.pdf>

- les conditions générales de certification des solutions EDI pour les téléprocédures douanières :

<https://www.douane.gouv.fr/sites/default/files/2023-12/18/Conditions-Generales-de-Certification-Document.pdf>

- Processus de création et d'habilitation d'un compte API :

<https://www.douane.gouv.fr/sites/default/files/2023-12/15/edi-douane-via-api-processus-2-compte-api-public.pdf>

- Modalités techniques d'accès aux API Douane :

https://www.douane.gouv.fr/sites/default/files/uploads/files/Service-aide-edi/DocOperateurs_APIpourEDIDouane_versionDiffusionLibreV1.8.odt.pdf

Les contrats de service GAMMA2 (DAES/DAE/DSA) seront disponibles sur cette page.

Pour utiliser l'API GAMMA2, il faudra :

- Disposer d'un compte sur le portail douane certifié pour un SIRET .
- Être correspondant entreprise sur ce compte
- Créer un compte API, et saisir une URL de callback pour ce compte.
- Que ce compte API soit habilité à l'API GAMMA2.
- Une relation PEDI pour les DAE et DAES.

Points ouverts & points de vigilance

- **DTI+** : GAMMA2 que ce soit pour le DSA ou le DAE aura une fonctionnalité permettant de téléverser les documents en DTI+ mais au format JSON au lieu du XML ;
- **MVV** : les documents de Mouvement Viti-Vinicole seront intégrés à Gamma2 que ce soit via une interface DTI que EDI ;

Temps d'échange



À l'issue de cette réunion, vous pourrez faire part de vos remarques et interrogation en écrivant à l'adresse gamma-certification-edi@douane.finances.gouv.fr